



Communiqué de presse
03 décembre 2014 – Paris

Lancement de la concertation sur les zones propices, appel à manifestation d'intérêt pour l'éolien flottant...

**Éoliennes en mer : Manuel Valls relance la dynamique aux Assises de la mer
« Une étape décisive pour le développement de l'éolien maritime ! »**

En visite dans la nouvelle usine Alstom de fabrication de turbines d'éoliennes maritimes et aux Assises de la mer, le Premier Ministre a lancé ce mardi un signal fort en faveur de l'éolien en mer. L'annonce d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les premiers projets d'éolien flottant et le lancement de la concertation sur les zones propices à l'installation d'éoliennes en mer sont de nature à permettre à la France de rattraper son retard. 2^{ème} puissance maritime avec 11 millions de km², notre pays a un vrai défi à relever dans ce domaine, avec à la clef 10 000 emplois attendus selon le ministère de l'Écologie et du Développement durable. France Energie Eolienne appelle à travailler dans la concertation à un déploiement d'envergure.

Les annonces du Premier Ministre ce mardi 2 décembre 2014 aux Assises de la Mer concrétisent encore le volontarisme du gouvernement pour l'éolien en mer. Manuel Valls a lancé un AMI de 150 millions d'euros pour les 1ers "petits projets d'éoliennes flottantes".

« Cet AMI va permettre à la France de prendre toute sa place dans l'émergence de l'éolien flottant, nous nous en réjouissons. En effet, non seulement la France dispose d'atouts géographiques majeurs pour le développement de cette forme d'énergie, mais elle bénéficie aussi pour le moment d'une avance dans le domaine des technologies flottantes qui la place parmi les leaders sur le marché mondial, notamment en termes de brevets. Notamment trois initiatives notables sont en cours de développement – DumpingPool de IDEOL, Vertiwind de NENUPHAR/TECHNIP/EDF EN et Winflo de Nass&Wind / DCNS – et plusieurs concepts sont à l'étude dont Spjfloat de ASAH LM, sur un total de près de 30 initiatives dans le monde actuellement. Pour consolider ces atouts, il est essentiel que la France s'engage rapidement dans la réalisation de parcs pré-commerciaux, ce que va permettre cette initiative attendue par l'ensemble des acteurs engagés dans ces développements, » explique Frédéric Lanoë, Président de France Energie Eolienne.

Le Premier ministre a également précisé que l'identification concertée de nouvelles zones propices pour l'éolien en mer posé débutait.

« Ségolène Royal a annoncé un objectif de 40% d'énergie renouvelable dans la consommation électrique en 2030. L'éolien est une clef stratégique pour les atteindre. Concernant les éoliennes maritimes, l'ambition renouvelée du gouvernement est une bonne nouvelle. Ce volontarisme est indispensable à l'atteinte des volumes permettant de diminuer les coûts et d'assurer une production d'électricité à la hauteur de nos capacités et des enjeux économiques et environnementaux, » explique Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne.

La concertation : une clef pour une France à la pointe de l'énergie éolienne.

L'objectif de la concertation : délimiter les espaces spécifiques pouvant accueillir des projets puis définir les objectifs quantifiés visés ainsi que le rythme de développement et ses modalités. Le souhait de FEE est que les collectivités et leurs élus soient associés à cette concertation pour l'économie, l'emploi et la dynamique globale des régions maritimes : « *La concertation avec l'ensemble des usagers de la mer et la définition de zones précises au sein des espaces identifiées sont indispensables. Ces pistes d'actions, mises en pratique chez nos voisins européens, permettront de raccourcir les délais de développement des projets et d'atteindre les prix les plus justes pour l'énergie éolienne.* »

10 000 emplois en jeu.

Selon le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, 10 000 emplois directs et indirects sont attendus grâce au développement de la filière éolienne en mer. Des emplois non-délocalisables liés aux travaux de maintenance des parcs en service prévus pour plus de 20 ans ! Le développement des activités portuaires, des chantiers navals et plus largement de l'industrie et des bassins d'emplois situés principalement sur le littoral doit aussi conduire à la création d'emplois indirects sur nos territoires.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%

Contacts presse :

Vianney Le Parquic
+33 (0)1 40 07 34 22
vianney.leparquic@comfluence.fr

Vincent Prévost
+33 (0)1 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr